

CTM budgétaire du 23 septembre 2022

Déclaration de la FSU

Madame la ministre, Mesdames et Messieurs les membres des cabinets, directeurs généraux, cher.es collègues,

Un an ! Un an, Madame Pompili que vous n'avez pas fait l'honneur à vos personnels d'une rencontre avec leurs représentant.es. Les choses avaient pourtant bien commencé. Lors de votre prise de fonction, de notre entrevue bilatérale, vous sembliez convaincue de la nécessité de participer régulièrement aux travaux de ce CTM, même si après vous être enquis auprès des services de leur fréquence, vous aviez fini par dire « peut-être pas à tous » ! A votre décharge, les services sont de nature peu encline à partager avec les cabinets ce qu'ils considèrent comme de la gestion !

Au rythme de nos entrevues, il est malheureusement fort probable que ce soit la dernière fois que nous vous voyons, au moins sur cette mandature ... Donc au-delà du projet de loi de finances (PLF) 2022 notre intervention aura aussi un petit air de bilan !

Moins mauvais que les années précédentes ... Ce n'est pas notre appréciation, mais celle délivrée par votre cabinet pour nous « préparer ». Eh bien, une fois n'est pas coutume, cette appréciation nous convient ! Les moins mauvaises nouvelles distillées depuis la rentrée ne restent que des moins mauvaises nouvelles !

+ 20 ETPT pour les parcs nationaux, après les + 20 annoncés au mois de février par Madame ABBA. En fait 40 ETPT essentiellement pour pourvoir les deux derniers parcs nationaux, Calanques et Forêts. Très largement insuffisants pour ces nouveaux parcs ... et une hémorragie de presque 100 postes dans les parcs historiques, dans un contexte où la loi de 2016 a fait exploser les missions dans ces parcs !

Zéro c'est nul !!! L'annonce de la stabilité des effectifs dans les opérateurs de l'environnement a provoqué cette réaction ! Zéro à l'OFB, alors que les parcs naturels marins sont encore aujourd'hui quasiment vides ! D'ailleurs sur ce sujet, nous ne comprenons pas où et comment ont été intégrées dans le PLF 2022 les annonces faites en février par Madame ABBA (à la différence des parcs nationaux). Comment croire aux objectifs annoncés par Monsieur Macron en termes de superficie d'aires protégées, terrestres ou maritimes ? A moins qu'une nouvelle fois, ce ne soient que des parcs de papier !

Zéro dans les agences de l'eau ; c'est entériner la disparition de l'équivalent de la 2ème plus grosse agence en moins de 10 ans... Et encore vous parlez, vous, d'infléchissement de la courbe. Certains directeurs parlent, eux, juste d'un moratoire et refusent donc de modifier leur schéma d'emploi pour 2022 ! Les couteaux sont sortis : on attend de voir la répartition de « rien » entre eux ...

Les parlementaires ont créé une nouvelle mission à l'ADEME (filiales responsabilité élargie des producteurs) avec en contrepartie la création de 27 emplois hors plafond répartis entre 2021 et 2022. Par quel jeu de passe-passe ne retrouve-t-on que + 9 ETPT au PLF 2022 sachant que seuls 10 ETPT ont été créés en 2021 ? Si je compte bien il en manquait 17 ?

Dans vos services les réductions d'effectifs sont certes moindres que les années précédentes, mais pouvait-il en être autrement sans remettre en cause l'existence même de nos ministères ? Mais – 219 postes quand même ! Le programme 203 sur les infrastructures de transport est le plus touché avec 203 ETP en moins à son plafond d'emplois ; Le programme UTAH reste fortement impacté avec une réduction de son plafond d'emplois de 141, mais également le programme 113 « Paysage, Eau et Biodiversité » avec –57 ETPT.

La revue des missions n'aurait donc pas eu tous les effets escomptés ? Hormis, bien sûr, l'abandon de pans entiers de missions !

A regarder ce PLF de plus près, nous avons la très nette impression que vous avez anticipé les effets de la loi 3DS. Jeu dangereux, quand rien ne garantit que cette loi soit votée. Aux dernières nouvelles cela semblait plutôt mal parti d'ailleurs. Pouvez-vous nous apporter des informations à ce sujet ?

Permettez-nous un petit focus sur les écoles : en 2021, le PLF prévoyait 49 M€ pour le fonctionnement des trois écoles : ENPC, ENTPE et ENTE. Nous découvrons au PLF 2022 que l'ENTE est purement et simplement supprimée alors qu'officiellement les scénarii ne sont pas arrêtés, son directeur travaillant encore dessus. Ceci explique peut-être l'absence de toute concertation depuis les annonces de votre cabinet. En creusant, nous constatons que le fonctionnement des écoles est maintenu au même niveau et celui du CMVRH accuse même une diminution de 200 000 €. Petit problème, les emplois de l'ENTPE et de l'ENPC restent identiques entre 2021 et 2022 et les effectifs consacrés à l'action 7 (dont ceux du CMVRH) diminuent de 50 ETP. Que devons-nous en penser ? Que peut penser un agent de l'ENTE, n'a-t-il jamais existé ?

Madame la ministre, à votre arrivée nous vous avons alerté sur l'immense mal être de vos personnels. Décalage entre discours et moyens disponibles, réorganisations permanentes, absences de reconnaissance, surcharge de travail. Qu'y-a-t-il de changer aujourd'hui ? Rien ou plutôt tout ! Les RPS explosent. A tel point que plusieurs établissements publics se voient obliger d'édicter des plans de prévention. Les demandes de rupture conventionnelle, elles aussi, explosent, y compris dans des endroits insoupçonnables. Le bilan évoqué à votre arrivée dans les parcs nationaux a-t-il été effectué ?

Nous sommes d'ailleurs surpris de ne pas voir apparaître clairement le budget que vous estimez devoir consacrer. Et même si vous y consacriez la totalité des 5,5 M€ identifiés pour les mesures d'accompagnement des personnels, c'est au maximum une centaine de ruptures conventionnelles et malheureusement, ce n'est pas suffisant.

Coté budget, certes celui-ci augmente. Mais en fait, c'est essentiellement la pérennisation de « MaPrimRénov » ! Le service public vision Darmanin : Mise en œuvre par une boîte privée : Docapost, elle-même contrôlée par une autre boîte privée : le Bureau Véritas ...

Coté budget toujours, les mesures catégorielles : Forcément insuffisantes au regard de la politique du gouvernement auquel vous participez ! En l'absence de revalorisation générale et après une baisse de pouvoir d'achat historique de plus de 15% des fonctionnaires ces dernières années. Nous voulons cependant y noter un point positif : le passage au RIFSEEP ne se fera pas à budget constant, et quoique l'on pense de ce changement, il n'aura pas à résoudre l'impossible équation d'un changement fondamental à budget constant comme cela a pu être le cas pour d'autres corps antérieurement.

Le 9 Septembre 2020, nous concluons le compte rendu de notre entretien ainsi :

Si l'engagement historique de Madame Pompili pour la transition écologique est bien connu, la question reste entière de savoir jusqu'où cet engagement est compatible avec la politique du gouvernement.

Nous vous reconnaissons volontiers le fait de vous être battue pour les missions et les moyens de votre ministère. Ce n'a pas été le cas de certain de vos prédécesseurs !

Mais non, vous n'avez pas infléchi la politique de ce gouvernement, qui a fait du service public son ennemi. Le service public pour la transition écologique n'a pas fait exception.

Le dernier rapport du GIEC, le congrès de l'UICN, nous rappellent à quel point il y a urgence à agir vite et fort. Et depuis 5 ans notre ministère, le service public de l'environnement, n'a cessé de régresser et l'Etat n'a jamais été aussi démuni pour tenter de répondre à ces enjeux vitaux !

Merci de votre attention !